



droit d un hebergé à titre gratuit

Par **yguidi**, le **29/06/2026** à **12:38**

bonjour

je suis logée à titre gratuit depuis plus de deux mois et mon hebergeur n ayant pas réussi à me séduire me presse à quitter les lieux en me coupant l electricité la nuit durant la canicule - me menace de faire venir sa famille et mettre mes affaires dans la rue - ferme les volets pour éviter les courant d air pour ventilé la chambre où je dors

j ai demander l intervention de la gendarmerie qui considère que cela n est pas du pénal car il est chez lui et peut me mettre dehors comme il veut

merci de m indiquer mes droits et une réponse pour la gendarmerie face à leur inaction et refus de prendre ma plainte, consiérant, en plus que je dois fournir un certificat médical le cas échéant

cordialement

yguidi